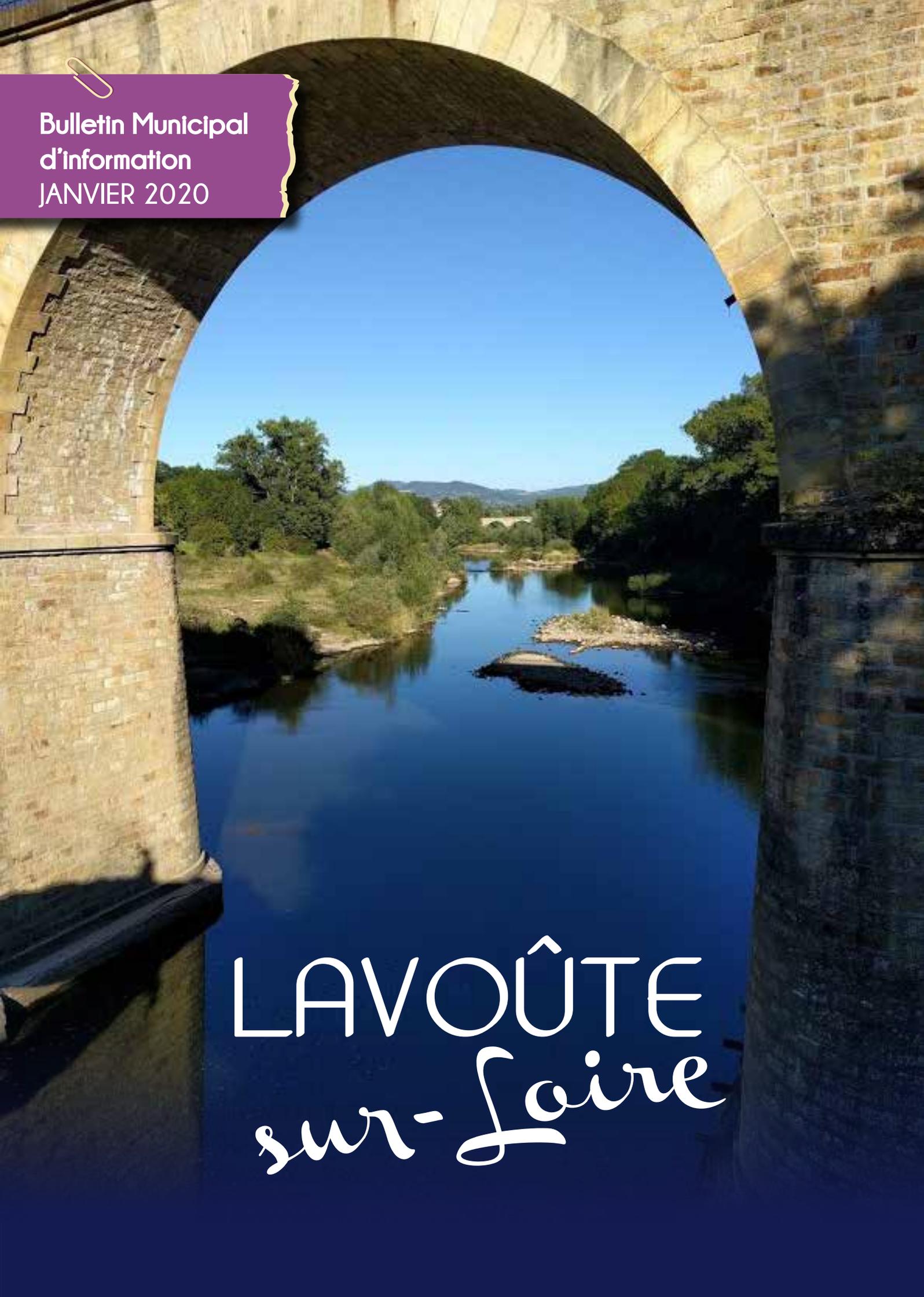




Bulletin Municipal
d'information
JANVIER 2020



LAVOÛTE
sur-Laire



Mot du MAIRE

Vous avez entre les mains le dernier bulletin de ce mandat !

Une nouvelle décennie commence, avec des défis nouveaux, l'urgence climatique qui chaque année devient plus pressante. Depuis six ans, nous avons essayé d'engager Lavoûte sur Loire sur la voie de la transition énergétique, afin d'être une commune exemplaire, qui ne dépende pas des énergies fossiles, qui soit économe et qui regarde vers l'avenir. Nous l'avons toujours fait en regardant les coûts, d'investissement et de fonctionnement. À présent, seule la salle polyvalente fonctionne encore au fioul domestique, tous les autres bâtiments communaux, l'école, la mairie, les logements étant passés aux énergies renouvelables. L'isolation de tous les bâtiments a été renforcée pour résister à nos hivers parfois rudes (bien qu'ils le soient de moins en moins).

Un nouvel écoquartier verra le jour dans l'année, mêlant maisons individuelles et maisons collectives. L'éclairage public n'est allumé que le temps nécessaire, et la plupart des lampes ont été remplacées par des LED qui consomment bien moins d'électricité. La maison de santé sera construite à partir de bois local, et vous pouvez dès à présent utiliser une voiture en autopartage ou utiliser l'aire de co-voiturage.

Moins de carbone, moins de déchets, moins d'énergie gaspillée, c'est plus d'air pur et d'avenir pour nos enfants.

Lavoûte sur Loire ne peut faire que sa part dans le combat mondial contre le réchauffement climatique, mais au moins, faut-il le faire. Chaque geste, individuel ou collectif, compte.

Dans moins de deux mois, vous serez amenés à choisir une nouvelle équipe municipale, peut-être même voudrez vous vous engager. À vous tous, électeurs et futurs élus de Lavoûte sur Loire, je souhaite la plus grande réussite dans vos projets, je vous présente mes meilleurs voeux et vous souhaite de vivre cette décennie qui commence dans la paix et l'affection des vôtres.

Laetitia Cornu

Adresses utiles

ECOLE PUBLIQUE
Tél. 04 71 08 12 46

Directrice : Aurélie Bonnefoy

CRÈCHE MINI POUCE
Tél. 04 43 07 41 68

Accueil des enfants de 7 h 30
à 18 h 30
du lundi au vendredi

AGENCE POSTALE
Tél. 04 71 01 26 44

Horaires : du mardi au samedi
de 9 h 15 à 12 h

ASSISTANTE SOCIALE
Mme Rix, permanence
un jeudi sur deux
Tél. 04 71 08 50 13

ADMR
Tél. 04 71 08 18 24

MAIRIE :
Tél. 04 71 08 50 13
Fax 04 71 08 16 96

Horaires :

du lundi au vendredi - de 9 h 00 à 12 h
Le samedi 9 h à 12 h

Mail : mairie.lavoutesurloire@orange.fr
Site Web : <http://www.lavoutesurloire.fr>

MEDECIN

Christine Butez Tél. 04 71 08 55 38

INFIRMIERS

Tél. 04 71 08 15 50

OSTÉOPATHE

Mathieu Vasselon Tél. 04 71 03 63 19



Maison de Santé

Il y a 15 années que notre commune a eu la chance d'installer un médecin dans un local communal. Aujourd'hui ces locaux ont vieilli et demandent des travaux ainsi que des mises aux normes. Il en est de même pour le local communal qui abrite les infirmiers et qui ne permet pas l'accès aux personnes à mobilité réduite et les soins sur place.

A côté de cela, la commune possède un terrain de 1000 m² au Clos Navant qui lui avait été donné pour des actions sociales. C'est donc dans ce sens qu'après avoir consulté les professionnels de santé, le Conseil Municipal a demandé une étude de faisabilité

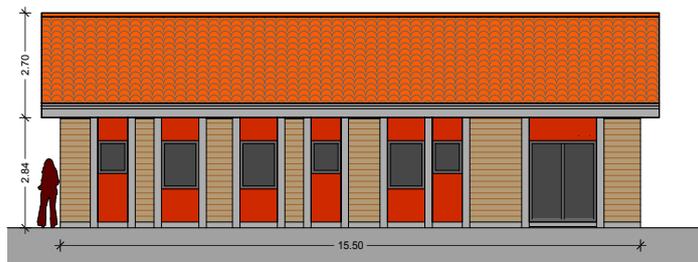
à la Société d'Economie Mixte du Velay (SEM) afin d'évaluer les besoins. Cette étude a débouché sur des besoins et sur un projet.

Ce projet répond aux besoins immédiats mais permet également d'envisager l'avenir puisque il peut être évolutif. Il est composé de deux cabinets médicaux, un cabinet infirmier, un studio qui peut servir de salle de réunion et qui permet de recevoir des internes (puisque notre médecin a reçu un agrément pour recevoir des internes sur des stages de 6 mois), une salle d'attente, des sanitaires et afin un local technique et un pour le rangement de consommables nécessaires aux activités.

Une extension est possible dans le prolongement du bâtiment. Le partage de certains locaux peut également permettre des permanences d'autres praticiens agréés. A l'extérieur des places de stationnements pour les professionnels et pour le public, ce qui manque sur le cabinet actuel.

L'architecte, qui a réalisé les huit pavillons et la salle communale du Clos Navant a été retenue et travaille actuellement sur la réalisation du projet.

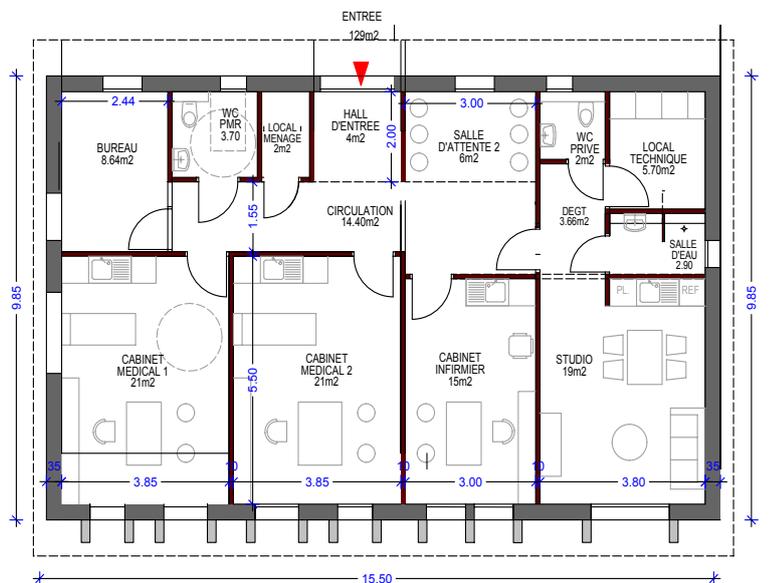
Le financement se fera sous forme de crédit-bail avec le médecin, le Conseil Municipal a voté un emprunt dont les annuités seront couvertes par les loyers.



FACADE SUD



FACADE NORD



Le clos d'Emblaves, un nouvel écoquartier

L'an dernier, vous avez été nombreux à participer aux études préalables à l'écoquartier du clos d'Emblaves. Plus de cent d'entre vous ont accepté de répondre au questionnaire élaboré par les étudiants du master Développement rural, et vous avez été nombreux à participer également aux réunions d'élaboration mises en place par ces mêmes étudiants.

Ensuite ? Le travail issu de cette concertation a été remis à l'architecte qui a été chargé de transformer en plans les idées de chacun.

L'écoquartier est un lieu où tout est pensé afin de rendre l'impact de l'habitat sur l'environnement le plus léger possible, et où les habitants, un peu à l'image des sections d'autrefois, sont invités à participer à la vie de leur quartier, tout en en récoltant les fruits : des jardins partagés sont au coeur du quartier, des arbres seront plantés sur les pourtours, en lien avec le conservatoire botanique d'Auvergne, dont les habitants et les voisins assureront l'entretien et la cueillette, dans le cadre d'une association de quartier.

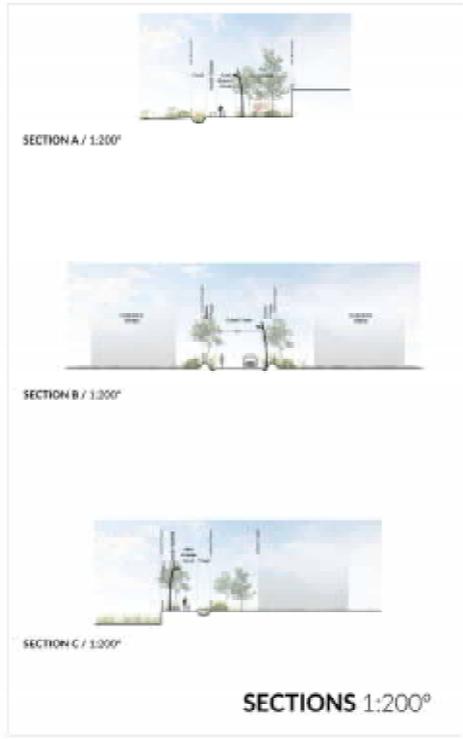
Les travaux préliminaires prennent en compte les problèmes environnementaux, avec la limitation des espaces goudronnés, une voirie étroite et partagée, l'utilisation du solaire pour l'éclairage public (éteint la nuit comme dans le reste du village), noues paysagères et mare naturelle pour le stockage et l'évacuation de l'eau de pluie.

La construction sera limitée aux matériaux à basse énergie grise. Qu'est-ce que l'énergie grise ? C'est l'ensemble de l'énergie nécessaire à la fabrication du matériau. Dans le cas d'un parpaing, on prend en compte l'extraction du sable, le transport, la chaleur nécessaire aux fours destinés à cuire le ciment et toutes les opérations nécessaires avant de pouvoir emmener la palette de parpaing devant le chantier. Toutes ces opérations ont un coût environnemental important, même s'il demeure pour la plupart invisible sur le résultat final. Les matériaux locaux comme le bois, certaines briques, la paille... seront donc privilégiés.

Ces maisons seront aussi orientées afin de limiter les besoins en électricité et chauffage. Ces maisons seront donc probablement un peu plus chères à la construction, mais bien plus économiques à l'usage.

Créer un quartier de demain, agréable, coopératif, où les habitants se sentent bien, et qui pèse le moins possible sur l'environnement, c'est le pari de cet écoquartier. L'implication de ses futurs habitants sera la clé de sa réussite.





- MATERIAUTHEQUE**
- Sable Stabilisé Renforcé
 - Enrobé Granulés Teinte claire
 - Pavés à engazonnement drainant
 - Closure bois type grisevole
 - Mobilier & Jeux bois
 - Arbres matures et hautes tiges
Fraxinus & Sterilis
 - Arbustes et Haies vives
+ Prunus
 - Essences locales à déterminer
selon capacité d'entretien
 - Points lumineux autonomes de 4 m à 6 m
LED 40 W - 4 800 lm
MODULE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

PROJET ECO-QUARTIER "La Cloie d'Enlèves" <small>13 lots à bâtir 4800 m² de surface de plancher</small>	
Client: APD <small>Association pour le Développement de la Région de l'Artois</small>	Date: 05/2013
Objet: Conception de plans AD (Plan de Masse)	Echelle: 1/250°
<small>13 lots à bâtir 4800 m² de surface de plancher</small> MAISON <small>13 lots à bâtir 4800 m² de surface de plancher</small>	MW A&E <small>Monsieur le Maire M. Jean-Louis 13000 Enlèves 03 20 81 10 00 www.enlèves.fr</small>
<small>13 lots à bâtir 4800 m² de surface de plancher</small> PRUE <small>Plan de Masse 13000 Enlèves 03 20 81 10 00 www.enlèves.fr</small>	

PLAN DE MASSE
1:250°

Le gymnase

Depuis le 1^{er} janvier 2019 dans les textes, depuis quelques semaines dans les faits, le gymnase est revenu à la commune de Lavoûte. Comme il s'agit d'un projet intercommunal de l'ancienne communauté de communes de l'Emblavez, dont l'intérêt dépasse largement le cadre de Lavoûte sur Loire, les élus de l'ancienne CCE ont été emmenés à participer à la gestion et au financement de cet équipement. Un service unifié a été créé, afin de gérer cet équipement. Les communes voisines de Beaulieu, Saint Vincent, Mezères, Malrevers, Rosières et Saint Etienne Lardeyrol ont répondu présent.

Comment est-ce que cela se passe concrètement ?

Les frais de personnel, chauffage, électricité, assurances, réparations diverses et autres sont payés par la commune de Lavoûte sur un budget séparé des autres dépenses.

Les recettes alimentant ce budget viennent d'une part de l'attribution de compensation rendue par l'Agglo en même temps que le gymnase, d'autre part de la location du gymnase et enfin d'une contribution donnée par les communes participant au service unifié en fonction de leur nombre d'habitants.

La gestion du quotidien est réalisée par le directeur et le personnel du gymnase. Les investissements sont décidés par les élus des sept communes participantes au service unifié.

Vous voulez utiliser le gymnase, comment faire ?

Vous êtes un individuel, ou quelques amis, vous voulez louer le gymnase pour une heure ou deux de bad ou de tennis : adressez-vous à l'accueil du CAP, un créneau vous sera réservé contre une somme modique.

Vous êtes une association ayant son siège dans l'une des sept communes du service unifié : à partir du 1^{er} janvier 2020, le gymnase sera gratuit pour les cours. Adressez-vous au CAP pour obtenir vos créneaux. Le directeur du gymnase les attribuera en fonction des besoins.

Vous êtes une association ayant son siège dans une autre commune : vous pouvez bien sûr organiser des cours ou des tournois au CAP, en fonction des places. La nouvelle grille des tarifs est disponible à l'accueil du CAP.

Vous êtes une école : le gymnase est accessible gratuitement aux écoles des communes du service unifié. Il sera facturé 10 € par tranche de six heures pour les écoles extérieures.

Association beau la vi



Cette association a vu le jour en 2004 : elle réunit 4 communes : Beaulieu, Lavoute-sur-Loire, Rosières et St Vincent : elle assure le portage des repas à domicile pour les personnes âgées de plus de 65 ans de ces 4 communes qui le souhaitent : elle rend service aussi aux personnes qui à la suite d'une hospitalisation ont besoin

d'une aide momentanée sous réserve d'étude par le CCAS de leur commune. Les repas sont élaborés par la maison de retraite de Beaulieu : de ce fait ils sont équilibrés et correspondent aux besoins des personnes de cette tranche d'âge. Ils sont livrés tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés et le vendredi il est livré deux repas : celui du vendredi et celui du samedi.

Ce service est très apprécié de la population, il est en nette progression : en 2018 : 10 500 repas ont été livrés. Il fonctionne grâce à la subvention des C.C.A.S (Centre Commune d'Action Sociale) des 4 communes et la participation de 7,70 euros (prix au 1^{er} janvier 2020) par repas livré et payé par les bénéficiaires.

Le portage des repas à domicile permet de rompre le sentiment de solitude trop souvent vécu par les personnes seules. Pour plus d'informations contacter la Mairie de votre Commune. Pour Lavoûte sur Loire : 04-71-08-50-13.

De nouvelles adresses à Lavoûte-sur-Loire !

Rue Christine de Pizan ? Impasse du communal ? Vous allez voir de nouvelles plaques fleurir au sommet de leurs poteaux flambant neuf. Non, vous ne rêvez pas. Il s'agit bien d'une nouvelle campagne d'adressage, après celles des Longes, du bourg et des villages.

Pour quelle raison avons-nous dû faire cela ? Avoir un nom de rue et une adresse est une demande de longue date de la Poste et des services d'urgence, qui ne veulent pas perdre du temps à rechercher quelqu'un habitant « Le Bourg » ou « Veyrac ».

Peu à peu, cependant, les règles de l'adressage ont été modifiées, bousculées par un nouvel arrivant : le Système d'Information Géographique ou SIG. Le SIG est pratique, il permet de partager ses informations

avec les systèmes de GPS, de guider les pompiers jusqu'aux portes d'entrée des maisons, d'installer la fibre mais, en contrepartie, il faut se plier à de nouvelles règles. Créer de nouvelles voies, en décaler d'autres, modifier la numérotation... voilà le travail auquel nous nous sommes attelés. Certains d'entre vous verront leur adresse modifiée, ceux qui sont concernés recevront un courrier de la mairie, et les employés se chargeront de placer les numéros, à l'emplacement des anciens. Mais si vous préférez le faire vous même, signalez-le ! Pour toute question ou problème concernant l'adressage, nous sommes à votre disposition.

N'hésitez pas à passer les portes de la mairie !

Les Brèves

Voiture en autopartage



Vous avez votre permis mais pas de voiture ? Votre voiture habituelle est en panne ? Vous avez besoin d'une voiture pour faire une course ? Ou vous avez simplement envie de conduire une

voiture électrique ? Pensez auto-partage ! La voiture de l'Agglo, une Zoé, est garée place du Pont Neuf, à disposition contre une modeste redevance. Pour la conduire, créez votre compte sur le site de l'Agglo (rubrique « mobilités »), rentrez votre adresse et attendez de recevoir votre carte. Cela ne devrait prendre que 48 heures. Puis réservez votre créneau sur le site ou sur l'appli Citiz, comme expliqué dans le flyer joint à ce bulletin. La procédure est toute simple, alors n'hésitez pas !

Conseil : la création de votre compte est gratuite, alors faites-le sans tarder. Quand vous aurez besoin de la voiture, vous serez prêts !

Horaires de train

Le saviez vous ? 11 trains s'arrêtent à Lavoûte chaque jour, qui permettent de se rendre au Puy en dix minutes, à Saint Etienne en un peu plus d'une heure. Un nouvel arrêt a été ajouté, 16H21 à Lavoûte, départ du Puy à 16H10, arrivée à Saint Etienne à 17H42. Profitez-en !

Un nouveau salon de thé / restaurant au coeur du village

Les chambres d'hôtes Les Délices de Lavoûte s'agrandissent ! Pour un repas ou un thé accompagné de pâtisseries, vous serez toujours bien accueilli par Florence, Frédérique et leur équipe. Une adresse qui compte en Emblavez, nous leur souhaitons tout le succès qu'elles méritent !



Pont Vieux

L'arche n°2 du pont a souffert de la crue du 23 novembre, mais a résisté. Son état est cependant préoccupant.

Comme le conseil s'y était engagé, les travaux ne commenceront pas avant que tous les financeurs ne se prononcent. Nous attendons donc encore la réponse de la Région, que nous espérons positive, pour pouvoir lancer la consolidation du pont, afin de pouvoir le léguer aux générations suivantes. À suivre donc...

Les incivilités ont un coût, le civisme n'a pas de prix !

Appelez-les comme vous voulez : incivilités, impolitesse, dégradations.... En tout cas, notre village n'y échappe pas. Malheureusement....

Un petit tour d'horizon des incivilités sur les 18 derniers mois :

- ▷ Dépôt sauvage de gravats dans la montée du Gravierat (nettoyage = 90 €)
- ▷ Dépôt d'encombrants dans les écopoints, notamment celui des Longes et du pont neuf (main d'œuvre 2500 €)
- ▷ Des plantes arrachées dans les bacs (70 €)
- ▷ Bac de fleurs jetés dans la Loire (413,10 €)
- ▷ Canettes de bière cassées sur le terrain multisport (60 €)
- ▷ Vol du tuyau d'arrosage du terrain de foot (tuyau 360 €)
- ▷ 5 Panneaux de signalisation et un panneau d'interpré-

tation arrachés (à la Roche Basse et au pont de la Galoche) 1155 €

- ▷ Fracturation des portes au vestiaire du terrain de foot (1560 € en 2018)
- ▷ Vol de 200 L de gasoil dans la citerne du local municipal et fracturation de la porte (2094 €)
- ▷ Dégradation du toit des toilettes publiques par un camping-car.
- ▷ Dégradation du banc à l'intérieur du WC (1725,60 €)
- ▷ Tags dans le petit tunnel SNCF
- ▷ Jet de débris sur la route, dans la nature
- ▷ Non-respect du stationnement interdit y compris sur les emplacements réservés aux personnes handicapés.

Il faut savoir que ces incivilités ont un coût pour la municipalité.

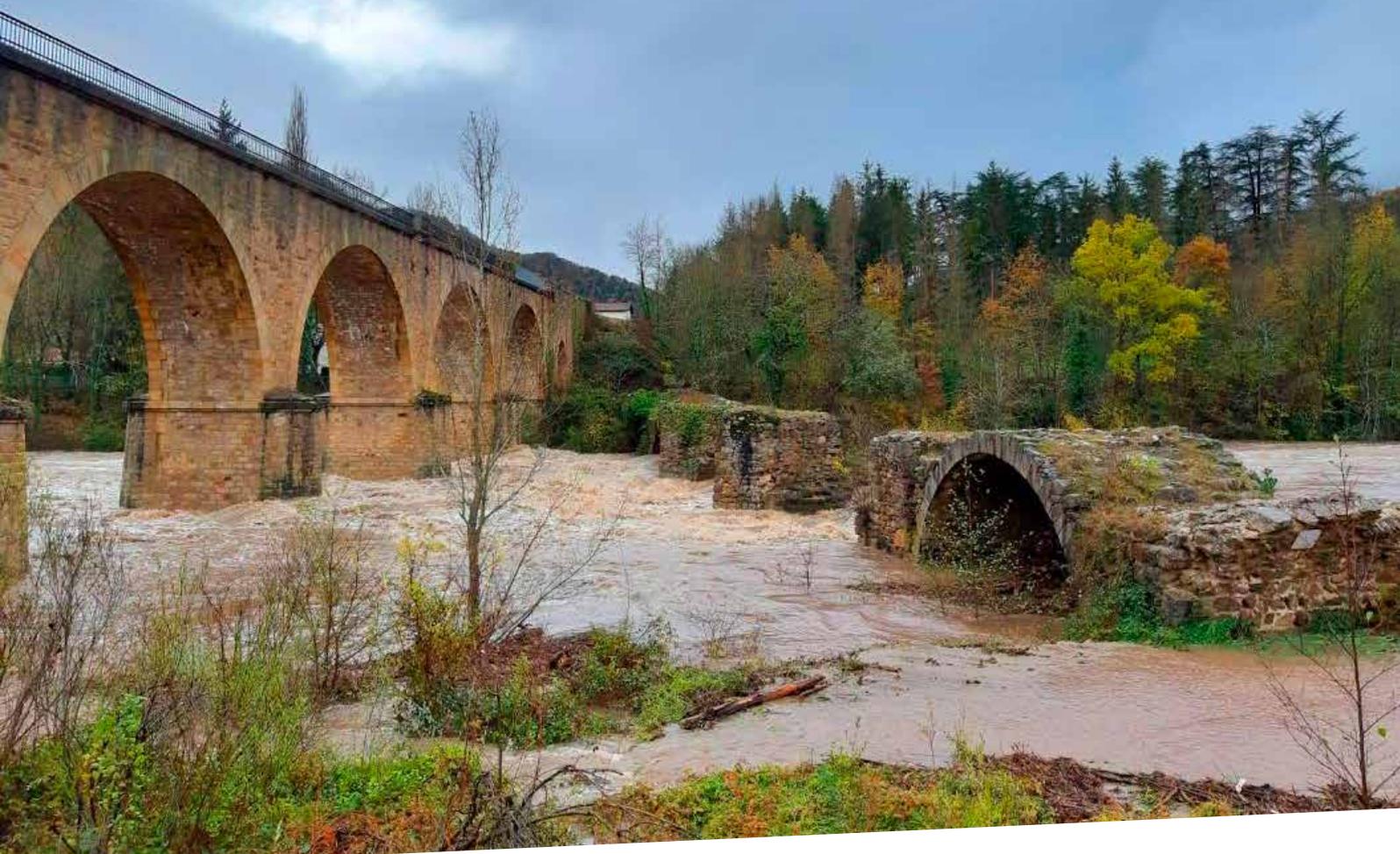
Il faut remplacer ce qui est volé, réparer ce qui est dégradé, mobiliser le personnel municipal pour emmener des dépôts à la déchetterie etc.....

L'addition pour l'année 2019 peut être estimée à plus de 10 000 €. Les incivilités sont le fait de peu de gens mais leur coût est important pour la mairie, donc pour tous les Lavoûtois...

Mais soyons positifs, le civisme s'exprime aussi dans notre village : le nettoyage des berges de la Loire a mobilisé nombre d'habitants, lors du 1^{er} week end de mars mais également spontanément. De nombreuses personnes déneigent et entretiennent les trottoirs devant leur domicile. Le tri sélectif s'effectue très bien dans notre village et notre commune est parmi celles qui trient le plus dans l'Emblavez.

Les bébés de l'année





La crue du 23 novembre

Suite aux fortes pluies sur l'Ardèche et la Haute-Loire, les rivières se sont encore gonflées ce samedi 23 novembre. Voici un petit récapitulatif

22 novembre 19h : Vigicrue annonce de possibles montées des eaux, et place le bassin de la Loire en alerte jaune. La vigilance est de mise.

23 novembre, 7h : La Loire, la Sèze, la Gazeille, la Borne commencent à monter. Les barrages du Gage et de Lapalisse ont encore de la marge.

10h : Rondes faites par les élus dans tous les secteurs sensibles. Les habitants à risque sont alertés individuellement.

11h : Point fait avec les services Prévention de la Préfecture : on nous annonce que la crue sera moins importante que les prévisions. Vigicrues reste en alerte jaune.

11h30 : La Loire continue de monter à Goudet, le pic est attendu vers

15-17h à Lavoûte. Nous fermons la route de Tholence et prévenons les habitants concernés.

13h : Malgré la barrière, une voiture force le passage et s'engage sur la route de Tholence. Les pompiers doivent intervenir peu après pour secourir son conducteur. **LES BARRIERES SONT INSTALLEES POUR UNE RAISON, NE RISQUEZ PAS VOTRE VIE ET CELLE DES POMPIERS VOLONTAIRES !**

15h : La Loire est haute, mais la décrue a commencé à Goudet. À Chadrac, la cote de 6m50 est atteinte. L'alerte passe au orange. À Lavoûte, aucune maison n'est atteinte, mais un embâcle s'est formé au Pont Vieux, bloquant une quantité importante de bois flotté et de débris. Peu de plastique heureusement, grâce aux opérations de nettoyage des berges réalisées par les communes en amont.

de 15h à 17h : La Loire a submergé la route de Tholence. Elle ne

monte pas, mais ne baisse pas non plus. Toutes les rivières en amont ont beaucoup baissé et on ne s'attend pas à plus d'eau. La pluie a cessé, mais pourrait reprendre dans la nuit.

20h : La Loire baisse significativement, laissant beaucoup de bois flotté sur les berges. Pas encore assez pour dégager la route de Tholence cependant, les barrières restent en place.

24 novembre, 7h : La Loire a beaucoup baissé, la pluie n'a pas repris, le risque est revenu au jaune. Dany Gouteyron, employé municipal, dégage la route de Tholence du bois flotté qui s'y est accumulé, la route est réouverte. Le repas des aînés peut se tenir dans la sérénité à la salle polyvalente.

27 novembre, 14h : les services GEMAPI de l'Agglo sont sur place pour évaluer avec la municipalité les travaux de nettoyage et de débouage à organiser.

Travaux sur la commune

Voirie



Les chantiers programmés ont tous été exécutés. Cela a commencé par les enrobés de l'impasse de Labistour et de la rue de Veyrac ainsi que le reprofilage du chemin du Rossignol. La rue de la Maternelle a été refaite entièrement, avec changement de la conduite d'eau potable et l'enfouissement des réseaux. Certains chantiers imprévus ont dû être exécutés suite aux violents orages de cet été. Il a fallu refaire les chemins de la Roche Basse et celui du Gravierat jusqu'au tir. Le chemin au dessus du tir a été surélevé pour éviter les débordements du ruisseau et une buse supplémentaire a été posée.

Dans les bâtiments

Dans la cour de l'école, des grilles ont été posées au pied des arbres, et des jeux peints au sol par les employés. Les fenêtres de la classe CM1-CM2 ont été changées, les précédentes n'étaient plus étanches. L'humidité à la crèche devenait un problème pour la santé des enfants. De gros travaux de traitement des murs, d'installation d'une centrale de traitement d'air, et la réfection des revêtements ont été réalisés, pour que nos petits puissent respirer un air sain. La porte d'accès à la garderie a été élargie afin de permettre l'évacuation des enfants en cas d'urgence.

Divers

Suite à la vandalisation à plusieurs reprises des jardinières installées sur les réverbères du pont neuf, nous avons opté pour de nouvelles jardinières indéboulonnables. Cette fois, ce sont les fleurs qui ont été vandalisées.

Des sondages sur le terrain du Clos d'Emblaves en préparation des travaux du futur écoquartier qui devraient commencer en janvier 2020 ont été réalisés par les employés de St-Vincent et Lavoûte.

Nettoyage des berges



Désherbage manuel



Marché de producteurs bio



Améliorer votre logement grâce aux aides de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat !



L'Agglomération du Puy-en-Velay, la Ville du Puy-en-Velay, l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et Action Logement Services ont renouvelé leur partenariat pour favoriser la rénovation de l'habitat, avec le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) jusqu'en 2024. Cette opération mobilisera 635 600€ de l'Anah, 784 500 € de la communauté d'agglomération, soit plus de 4 millions d'euros d'aides aux propriétaires sur les 5 années à venir.

Profitez dès aujourd'hui, des aides pour rénover votre logement !

L'OPAH, c'est quoi ?

Un coup de pouce financier donné aux propriétaires privés bailleurs ou occupants qui souhaitent engager des travaux de réhabilitation sur leur logement (sous réserve de remplir certaines conditions).

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS :

Amélioration des performances énergétiques,
Adaptation du logement à la perte de mobilité due au vieillissement ou au handicap,
Résorption du mal-logement en rendant les logements décents,
Réduction de la vacance et mise sur le marché de nouveaux logements

Pour cela :

- Une convention signée entre l'Etat, l'Anah, l'Agglomération et Action Logement permet de mobiliser des aides financières importantes à destination des propriétaires.
- Une équipe technique est mise à disposition de tous les propriétaires pour conseiller et accompagner au montage des dossiers, des subventions :

BESOIN D'AIDES POUR FINANCER VOS TRAVAUX ?
DE CONSEILS TECHNIQUES ?

OPAH
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
2019 - 2024

Propriétaires occupants,
Propriétaires bailleurs,
Copropriétaires.

CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENT GRATUITS
au 04 71 02 52 52 ou contact@splvelay.fr

Permanence le
à

Vous êtes intéressé ? Contactez la Société Publique Locale du Velay (SPL) Tél. 04 71 02 52 52
contactopah@splvelay.fr

N'hésitez pas, avant d'engager des travaux, à prendre contact pour savoir si votre projet peut élargir à une aide financière.
Plus d'informations à découvrir sur le site <https://www.agglo-lepuyenvelay.fr/habitat-urbanisme/> rubrique « aides aux propriétaires »



GEJ GROUPEMENT EMBLAVEZ JEUNES

Pour sa deuxième année d'existence, le Groupement Emblavez Jeunes continue de s'agrandir !

Avec 150 licenciés dont 20 filles et une trentaine de bénévoles, le G.E.J. rayonne sur tout le territoire de l'Emblavez. L'ensemble des terrains de Football mis à disposition par les communes de Lavoûte-sur-Loire, Malrevers, Rosières, Beaulieu, Saint-Vincent et Vorey sont bien occupés !

Les entraînements ont lieu les mercredis après-midi et vendredis soirs, les matchs ou les plateaux le samedi.

Le café est offert tous les mercredis au stade de Lavoûte-sur-Loire ! Venez en profiter pour nous rencontrer !

L'association apparaît très dynamique sur le territoire avec des manifestations importantes : Loto, Repas,

Tournoi national, Stage pendant les vacances scolaires, Match à Saint-Etienne...

La convivialité, la mixité, l'entraide, le respect, le goût de l'effort sont des valeurs importantes pour le G.E.J. L'objectif est de se « tourner » vers un football éducatif !!!

Il est possible de venir nous rencontrer ou de faire un essai tout au long de l'année pour les jeunes filles et garçons de 5 à 18 ans !

Pour plus de renseignement :

Page Facebook : Groupement Emblavez Jeunes

ALLEMAND Julien : 06 81 19 29 15

La bibli



La Bibliothèque se porte bien avec plus de 140 lecteurs.

De nombreux ouvrages sont régulièrement achetés, à noter cet automne l'acquisition de mangas et de bandes dessinées pour la jeunesse et aussi pour un public adolescent !!!

Marie France Accarion et Claude Vernière sont toujours au rendez vous pour accueillir chaleureusement les classes de l'école et leur faire découvrir l'univers attachant des livres.

Fin octobre, la Bibliothèque a proposé pour les tout petits un spectacle plein de poésie « Demain tu grandiras » présenté par la Cie poudre d'Esperluette. Bien accueillir nos fidèles lecteurs, recevoir les enfants, proposer des animations en direction de tous les publics, c'est la motivation de l'équipe bénévole de la Bibliothèque.

De plus, à l'heure où le numérique prend de plus en plus de place, nous allons proposer à nos lecteurs un nouveau service, : de chez soi, il sera possible d'accéder à une plate-forme : « Altithèque » pour visionner gratuitement des films, écouter de la musique, lire des revues, et même suivre des formations .

Pour cela un accès internet est bien sûr indispensable.

Prochainement, des explications détaillées seront données aux personnes intéressées.

La Bibliothèque évolue ; venez nous rencontrer !

Les permanences sont les mardis de 16h à 18h30 et les samedis de 10h à midi.

Badminton Club Emblavez, un sport, un club, une famille !



Avec à l'heure actuelle 50 licenciés, le BCE 43 est un des seuls clubs résidant à l'année dans le gymnase du centre aqua passion. L'effectif reste assez stable d'une année à l'autre et cette saison le club est composé de 50 joueurs répartis en 19 joueurs en catégorie jeune pour 31 seniors et vétérans.

Les joueurs viennent de tout l'Emblavez et bien au delà. La convivialité et la bonne humeur sont des valeurs fortes de l'association.

Le badminton est un des seuls sports à proposer du jeu en mixte et quel que soit l'âge ou presque. La section jeune qui s'entraîne le mercredi de 17h30 à 19h00 est encadrée par Angélo DO et Delphine MARAIS assure le lien avec la section adulte. Chez les enfants, les joueurs les plus jeunes sont en catégorie "poussin" et les plus âgés en "minime".

A partir de cadets, les jeunes peuvent venir jouer avec les séniors. Les créneaux de jeu adultes sont le lundi et le mercredi de 19 heures à 22 heures.

A Lavoûte le "bad" se pratique de 9 à 66 ans !

En Haute Loire le "bad" ne compte que 7 clubs affiliés à la fédération française. Avec ses 50 licenciés, le BCE se classe seulement au cinquième rang des effectifs derrière Brives Charensac, Langeac, Yssingaux et Brioude et devant Sainte Sigolène et Saint Romain Lachalm. Ce qui ne l'empêche pas d'être le meilleur club du département en terme de résultats! En deux mois de compétition, les joueurs de l'Emblavez ont déjà dépassé les 300 matchs officiels.

Depuis octobre, le BCE a porté les couleurs de Lavoûte et de l'Emblavez sur les tournois de Voreppe (38), Langeac, Mende (48), Brioude, Firminy (42), Marvejols (48), Issoire (63), Saint Etienne (42) et Châtel Guyon (63) glanant pas moins de 5 titres.

Au cours de l'année 2019, les 23 et 24 mars, le club a organisé à Lavoûte son tournoi "Ecoplume de l'Emblavez". 190 compétiteurs jeunes et adultes venant de 24 clubs étaient présents et ont pu découvrir l'Emblavez

Le club s'implique dans la vie communale, en juillet, il a comme chaque année participé à la fête de la Rasclade à l'invitation du CIGAL.

Le 15 décembre à Lavoûte le BCE accueillait la première journée d'interclubs par équipe en recevant une trentaine de joueurs Langeac, Brioude et Yssingaux.

Le 20 décembre, histoire de lâcher un peu les volants et raquettes, plus de 30 membres et leurs famille ont participé à une soirée d'initiation au tir sportif à Beaulieu avant de finir la soirée au restaurant "La Galoche".

Les 21 et 22 Mars 2020, le club organisera son traditionnel tournoi national rassemblant chaque année environ 200 compétiteurs venus de la région Auvergne Rhône Alpes mais aussi d'Occitanie, Centre Val de Loire ou encore Grand Est.

En résumé le Badminton Club Emblavez est une association dynamique rassemblant toutes les classes d'âges. N'hésitez pas à pousser la porte du gymnase pour venir faire un essai ou simplement regarder jouer.

Pour toute demande d'information, vous pouvez écrire sur la boîte mail du club : bademblavez@gmail.com, appeler les Co-Présidents Séverine LE-CRIVAIN au 06.95.97.02.06 ou Stéphane SOUTON au 06.71.72.10.83 ou encore consulter le site Internet du club <http://bce43.jimdo.com>

Résolution 2020, je me mets au "bad" ! Chiche? ;-D

Classe découverte en Aveyron

Ecole de LAVOUTE-SUR-LOIRE



Du lundi 14 au mercredi 16 mai, 3 classes de la GS au CM2 sont allées en classe découverte dans l'AVEYRON. 51 élèves et 7 adultes sont partis sous un temps pluvieux. C'est bien le seul bémol du voyage car l'ambiance était fort chaleureuse et les activités très intéressantes.

Les deux premiers jours se sont déroulés à MICROPOLIS, les enfants ont étudié le monde fascinant des insectes aux travers d'ateliers : les insectes tropicaux, le miel et les abeilles, ça fourmille, les papillons, les plantes carnivores.

Ils ont aussi visité les 15 salles d'exposition et pu comprendre, observer, s'émerveiller devant plus de 70 espèces vivantes tropicales, se distraire avec le cinéma 3D et surtout s'amuser sur le grand parcours extérieur ludique et ses 11 stations.

Le soir, c'est au centre d'hébergement « l'Anse du Lac » à Pont de Salars que le groupe allait se restaurer et dormir dans 4 chalets. Les élèves ont bien dormi, l'ambiance était conviviale malgré l'humidité ambiante.

Le mercredi la pluie a enfin

cessé, ce troisième jour a débuté avec le passage sur l'emblématique Viaduc de MILLAU d'une longueur de 2km460m et d'une hauteur vertigineuse de 343 m au dessus du Tarn, les enfants auront retenu que la tour Eiffel pourrait se glisser dessous.

Ensuite, à STE EULALIE DE CERNON, Martine a accueilli les élèves dans sa ferme où elle élève 350 brebis. Les enfants ont pu goûter du lait entier de brebis, des flans et du roquefort. Ils ont visité la bergerie, la salle de traite et ont caressé l'unique race de la ferme, la brebis Lacaune qui elle seule peut fournir le lait pour le fromage AOP Roquefort.

La dernière visite a amené les enfants à ROQUEFORT SUR SOULZON village qui a donné son nom au fromage réputé. Les élèves ont visité les caves de Roquefort société, ils ont pu comprendre comment les grottes ventilées grâce à des failles appelées fleurines, offrent une ventilation et une humidité constante ce qui permet d'affiner le roquefort.

Ce voyage très riche en expériences et découvertes a beaucoup plu aux élèves.





CIGAL

Une nouvelle année vient de s'écouler avec un programme respecté à une exception près : la fête du pain.

Continuité et espérons des nouveautés donc synonymes de travail supplémentaire pour notre équipe qui, ne l'oublions pas, a fait le choix du bénévolat au service de notre village... Nous tenons à le souligner ! Nous sommes heureux de constater que cette année a affiché une bonne participation ce qui vaut le meilleur des encouragements. Cela suffit pour nous satisfaire et nous permet d'ores et déjà de dire que cette année est une réussite. Maintenant, un nouveau défi se présente à nous, assurer la pérennité. En tous cas, sachez que nous mettrons tout en œuvre pour respecter nos engagements.

Enfin, nous terminerons par ce qui, à notre sens, est la condition sine qua non pour que notre association continue à vivre sereinement : la contribution et la participation de vous tous sans quoi rien ne serait possible.

C'est ainsi que le comité remercie vivement toutes les personnes ayant d'une façon ou d'une autre apporté leur aide à la réalisation de ces animations.

Sont également remerciés tous les participants qui grâce à leur présence nous ont permis de passer de bons moments autour de ces animations qui ne l'oublions pas ont pour objectif d'entretenir la convi-

vialité et de maintenir une âme particulière à notre village.

Nous précisons que la vie du village dépend de tous. Vous l'avez constaté par vous-même, votre comité, avec votre participation, souhaite la rendre encore plus conviviale et plus agréable. Aussi, nous vous rappelons que ses portes vous sont ouvertes. Les bonnes volontés pour nous aider à préparer et réaliser des manifestations et nouvelles animations sont donc les bienvenues. Par conséquent, nous invitons celles et ceux qui hésitent encore à franchir le pas à nous rejoindre.

Festivités 2020 :

- 7 février : Assemblée générale ouverte à tous
- 20 juin : «Ronde du Pain»
- 18/19 juillet : fête de la «Rasclade»
- 29 août : Vide Greniers





Sarl Morbidelli
ELECTRICITE • PLOMBERIE
CHAUFFAGE
49 Av. de la Résistance
43800 LAVOÛTE sur LOIRE
06.79.01.13.06

Eric MASSON
Electricité / Multi-travaux
Intérieur & extérieur
43800 Lavoûte sur Loire
Tél. 06 47 38 18 86
eric.masson14@orange.fr



Paysagiste
Entretien - Création - Petite maçonnerie
Location de plantes vertes
Didier Chalençon
Coin de Jardin
Lavoûte sur Loire
tel : 06.84.75.23.89 - didier.chalencon@free.fr

